

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 8 décembre 2020

-----15-----15-----12-----

L'an deux mille vingt-----

et le 8 décembre -----

Date de
convocation

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans le lieu habituel

03/12/2020

de ses séances, sous la présidence de M. Gérard BEZERRA.

Date
d'affichage

03/12/2020

Présents : M. BEZERRA Gérard, Mmes MONDIN-SEAILLES Christiane,
DESPAX Nelly, M. BETUING Serge, Mme FIN Thérèse, M. LANSMANT
Sébastien, M. CHARLES Eric, Mme BOUZIGON Muriel, M. CASTAY jean-
Marc, Mme CUZACQ Geneviève, M. LARRODE Eric, Mme CARRERE
Amandine.

Excusés : M. LABEYRIE Nicolas, Mmes PLOQUIN Cécile, M. CABANNES
Pierre.

Secrétaire de séance : M. LANSMANT Sébastien

Objet de la Délibération

Révision des loyers Résidence Charles de Gaulle au 1^{er} janvier 2021

Monsieur le Maire rappelle les clauses du bail de location et notamment le paragraphe 4-1, à savoir
"au cours de la période triennale, le loyer sera révisé chaque année sur la base des variations de
l'indice du coût de la construction publié par l'INSEE".

Après consultation de l'ADIL la variation est de 0.66 %.

Le Conseil Municipal,

Ouï les explications de Monsieur le Maire,

Accepte cette augmentation,

Charge Monsieur le Maire de passer les avenants à intervenir.

Fait à MONTREAL le 8 décembre 2020.

Le Maire,